

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 10 NOVEMBRE 2021**

Les membres de l'association Les Amis Pêcheurs de Luzé se sont réunis pour l'assemblée générale ordinaire le 10 novembre 2021 à 18h20 à la mairie de Luzé.

Membres présents :

M. Mickaël LAURENT, président
Mme Amandine PIGOUET, trésorière
Mme Michèle LEMELLE, secrétaire
M. Emmanuel GRANGE, membre
M. Geoffrey CARACOTTE, membre
M. Maxence PIGOUET-JOUATEL, membre
M. Jordan MITAULT, membre

Déroulement de l'assemblée

Le président, M. Mickaël LAURENT débute la réunion en remerciant l'ensemble des membres pour leur implication au sein de l'association.

La trésorière, Mme Amandine PIGOUET, présente le budget de la saison 2020/2021. La Fête de la Pêche organisée au mois de juin a attiré plus de personnes que nous l'avions espéré, malgré le manque de pêcheurs ce jour-là. L'initiation à la pêche pour les enfants a, par contre, été un succès. Amandine nous informe d'une bonne fréquentation des pêcheurs à l'étang tout au long de la saison.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Le président présente ensuite les différents projets pour la saison 2021 (précisés plus bas). L'ensemble de ces projets sont approuvés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2021/2022 est ensuite voté et approuvé à l'unanimité.

La secrétaire, Mme Michèle LEMELLE, prend note des membres volontaires pour faire le contrôle des cartes de pêche à la prochaine saison, ainsi que leurs disponibilités. Nous en profitons pour parler de la difficulté de trouver des bénévoles pour nous aider à réaliser cette tâche.

Le renouvellement du poste de trésorière est soumis au vote des membres. Amandine Pigouet est réélue à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Projets pour la saison 2022

Un rempoissonnement est prévu cet hiver avec 100kg de gardons et 20kg de tanches.

Les tarifs pour cette nouvelle saison seront augmentés ainsi :

- 4€ pour la carte demi-journée
- 6€ pour la carte journée
- 25€ pour la carte annuelle jeunes
- 50€ pour la carte annuelle adultes

Création d'un groupe Facebook « Les Amis Pêcheurs de Luzé » en plus de la page Facebook déjà existante. L'intérêt du groupe réside dans le fait que chaque membre du groupe peut y partager des publications et notamment des photos.

Refonte du site internet de l'association. Il y est maintenant possible d'y acheter les cartes annuelles et autocollants, ainsi que de faire une demande d'adhésion pour être membre de l'association. La tombola de fin d'année est renouvelée cette année, avec possibilité de payer en ligne. Le gagnant sera tiré au sort le 24 décembre 2021 pour gagner une carte à l'année et un autocollant. A partir du 1^{er} décembre 2021, une animation faisant tomber de la neige apparaîtra sur le site internet.

Pour permettre de proposer des paiements en ligne sur le site internet, l'association s'est créé un compte HelloAsso. Ce compte permet des paiements sans frais pour l'association. Pour les acheteurs, par défaut HelloAsso demande une contribution, mais il est possible de la réduire à 0€.

Des modifications ont été faites sur le règlement intérieur, avec notamment la diminution du poids de friture autorisé par pêcheur, et l'autorisation de la pêche au vif. La mise en page du règlement a été réorganisé en articles afin de rendre la lecture plus fluide. Il sera affiché à l'étang dans le courant de l'hiver.

Deux lâchers de truites vont être organisés avec, pour chacun, de 35kg de truites arc-en-ciel et d'une truite saumonée d'au moins 3kg. Le premier lâcher aura lieu le week-end de l'ouverture de l'étang, les 26 et 27 février 2022. Le second lâcher aura lieu un mois plus tard, les 26 et 27 mars. Le tarif pour les pêcheurs sera de 10€ le samedi et le dimanche. Une buvette avec vin chaud sera ouverte chacun des 2 samedis.

La Fête de la Pêche aura lieu le samedi 4 juin 2022 avec buvette et restauration. Une brocante dédiée au matériel de pêche sera proposée le même jour. L'association demandera à la mairie, pour cette occasion, la fermeture de la route menant au cimetière. Pour les enfants, il sera proposé une initiation à la pêche, une pêche à la ligne, et un manège sera peut-être présent.

Grâce à une subvention du département, l'association a pu investir dans 5 tables de pique-nique. Celles-ci seront installées autour de l'étang, par les membres de l'association, dans les semaines à venir.

Pendant l'hiver, il est aussi prévu de déplacer un des panneaux d'affichage, de refaire les photos et les affiches présentes, d'entretenir les abords de l'étang, avec notamment un élagage des arbres.

Un projet de vente de tee-shirts floqués au nom de l'association est aussi discuté.

Le président, Mickaël LAURENT

La secrétaire, Michèle LEMELLE